

immersion dans des solutions désinfectantes :
(1). Exposition pendant 2 heures à une chaleur humide à la température de (110° C.

2. Fumigation de gaz acide sulfureux pendant 12 heures. Les vêtements étant suspendus dans la chambre, et le gaz sulfureux y pénétrant dans la proportion de 6 volumes de gaz par 100 volumes d'air libre.

(C) Pour matelas et couvertures de lit souillés par les déjections du malade :

1. Destruction par le feu ;

2. Exposition pendant 1 heure à la vapeur d'eau surchauffée à haute pression ;

3. Immersion pendant 1 heure dans de l'eau bouillante ;

4. Immersion dans la solution bleue (mélange de bichlorure de mercure et de sulfate de cuivre), 60 grammes de chaque pour un gallon d'eau (4 litres environ).

POUR GARNITURE D'APPARTEMENT, OU OBJETS EN BOIS, EN CUIR, EN PORCELAINE.

Lavages répétés avec :

1o. Une solution de bichlorure de mercure à 10/100 ou avec la solution bleue (60 grammes pour 4 litres d'eau) ;

2o. Solution de chlorure de chaux à 1,0/0 ;

3o. Solution d'acide phénique à 2 0/10.

POUR LES PERSONNES.—

Les mains, et en général toutes les surfaces à nu du corps, des personnes préparées à la garde du malade et du convalescent à sa sortie de l'hôpital, doivent être soigneusement lavées avec :

1. Une solution de bichlorate de soude dans la proportion de 1 : 10 d'eau ;

2. Une solution d'acide phénique à 20/10 ;

3. Une solution de bichlorure de mercure : : 1 : 1000, employée uniquement

pour les mains et jamais en bains sur toutes les surfaces du corps.

POUR LES DÉCÉDÉS.—

Envelopper le corps dans un drap entièrement saturé d'une des solutions suivantes :

1o. Chlorure de chaux à 4 0/10 ;

2o. Bichlorure de mercure : : 1 : 500 ;

3. Acide phénique à 50/10.

POUR LES CHAMBRES DE MALADES ET LES SALLES D'HOPITAL.—

(A) Pendant qu'elles sont occupées procéder au lavage sur toutes leurs surfaces avec :

1o Une solution de bichlorure de mercure à 10/100 (ou solution bleue) ;

2o Une solution de chlorure de chaux à 1 0/10 ;

3o Une solution d'acide phénique à 2 0/10 ;

(B) Lorsque les chambres ou les salles ont été évacuées :

Fumigation aux vapeurs de bioxyde de soufre pendant 12 heures. (Combustion de 3 livres de soufre pour un espace cubique de 1,000 pieds), puis lavage en grand avec l'une des précédentes solutions antiseptiques, puis avec de l'eau savonneuse bouillante, finalement aération complète par ouverture de toutes les portes et fenêtres.

POUR LES MARCHANDISES ET POUR LES VALISES DE LA POSTE (MAILS).—

La désinfection des marchandises et des valises de la poste ne sera requise que dans des circonstances exceptionnelles.—D'ordinaire il suffira de les aérer complètement.—Si la désinfection paraît indispensable, on procédera aux fumigations sulfureuses telles qu'elles ont été indiquées précédemment.